TARIFS 2023/2024

Baccalauréat technologique
Sciences et Technologies de la Santé et du Social
(Première ou Terminale)

	Pension complète	**Demi-pension**
Cotisation à l'association	50,00 €	50,00 €
Frais de scolarité	1 000,00 €	1 000,00 €
Frais de pension	1 560,00 €	800,00 €
TOTAL	**2 610,00 €**	**1 850,00 €**

- La cotisation de 50 € sera comprise dans l'échéancier.
- Le règlement des sommes dues est réparti en 9 prélèvements, du mois d'octobre au mois de juin.
- Le choix du statut est défini pour l'année scolaire.
- Tout trimestre engagé sera facturé.
- En cas de retard de paiement, la somme forfaitaire de 30 euros sera appliquée au titre de pénalités de retard.